Le BIP

Le bulletin d'information et de prévention



ÉDITION SPÉCIALE

L'Organisation mondiale de la santé a décrété lors d'une conférence de presse le 11 mars que nous faisons face à une pandémie à cause de la propagation de la maladie à Coronavirus COVID-19. Si au Québec, il est sous contrôle, sa propagation à un impact sur beaucoup de monde, citoyens, institutions, entreprises et organismes communautaires dont notamment Prévention Sud-Ouest doivent s'ajuster pour répondre aux nouveaux enjeux liés à ce virus et à ses répercussions sur nos modes de vie.



Qu'est-ce que la COVID-19

Le COVID-19 est un virus de la famille des **coronavirus** qui peut provoquer de problèmes graves de santé, surtout chez les personnes âgées ou celles qui ont une faible immunité ou des maladies chroniques. Elle est très contagieuse et se transmet de manière directe (entre personnes, via des éternuements, toux) ou indirecte (objets ou surfaces contaminées). Elle se manifeste par différents symptômes plus ou moins sévères chez les personnes. Certaines personnes peuvent ne pas ressentir les symptômes, mais être contagieuses.



^{*} Certaines personnes peuvent aussi souffrir de douleur musculaire, écoulement nasal ou d'une diarrhée

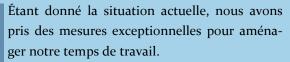
Que faire en cas de symptômes

Prenez soin de vous et restez à la maison pour éviter tout contact avec d'autres personnes et ainsi éviter la propagation. Une ligne téléphonique spéciale existe pour les résidents du Québec qui pense être contaminé et/ou qui souhaite de faire dépister 1-877-644-4545. D'autres ressources sont là également pour vous comme le 8.1.1, si vous êtes malade, le 9.1.1, si une vie est en danger, le 2.1.1 pour une ressource sociale et communautaire, le 3.1.1 pour les demandes en lien avec les services de la Ville.

Comment se protéger ?



Qu'en est-il de Prévention Sud-Ouest



L'ensemble de nos activités sera donc au ralenti

jusqu'à ce que la situation sanitaire s'améliore. Nous allons privilégier le travail à domicile, les tâches administratives et donnerons lorsque cela sera possible du temps de travail pour les organismes qui auraient besoin de soutien dans leurs activités essentielles. Le bureau de BUMP reste quant à lui ouvert les jeudis avec des règles strictes d'hygiènes pour les personnes qui auraient besoin du soutien de notre intervenante de milieu et nous avons ajouté de plus grandes plages horaires pour les contacts par téléphone.

L'équipe aura par conséquent accès à ses courriels/boite vocale n'hésitez donc pas à entrer en contact avec nous. De plus, les intervenants de milieu maintiendront une vigilance téléphonique particulière auprès des personnes qu'ils accompagnent.

Nos activités de rassemblement, comme notre assemblée générale qui était prévue le 25 mars, ont été reportées à une date qu'il reste encore à déterminer

Des projets qui vont bon train

Au cours des deux dernières semaines, nous avons eu la confirmation que le poste occupé par Renée Boucaud pour l'Initiative de travail de milieu pour aînés vulnérables (ITMAV) que nous avons pour les quartiers de Saint-Henri et de la Petite-Bourgogne, sera reconduit pour deux ans. De plus, le projet que nous avions déposé en partenariat avec le Centre de Loisirs Monseigneur Pigeons pour prévenir l'intimidation a lui aussi été accepté.

Anecdote—Le défi de Magali et Renée

Magali et Renée sont deux grandes adeptes du magasinage. Magali craque pour les vêtements et Renée pour les parfums. Il est fréquent qu'elles discutent de leurs différentes trouvailles et surtout du fait qu'elles n'ont plus d'espace pour ranger tout ce qu'elles achètent. Magali a donc mis au défi Renée, fini les achats de parfum pour l'une et les vêtements pour l'autre pendant 1 mois. Qui gagnera ? Est-ce que la conjoncture actuelle fera deux gagnantes ?

Le conseil du mois



Les fraudeurs ne manquent pas d'imagination et sont rapides pour développer de nouvelles techniques de fraudes. Depuis l'apparition du virus, plusieurs personnes mal attentionnées ont développé de nouvelles techniques de fraude par téléphone et Internet, restez donc à l'affut et voici quelques règles pour éviter de tomber dans le piège :

- Ne donnez jamais vos renseignements personnels par téléphone ou encore par courriel. Si vous avez un doute sur une facture ou sur un document que vous recevez, appelez le numéro officiel de l'agence et renseignez-vous avant de répondre ou d'envoyer vos informations.
- Si vous optez pour les achats en ligne pour éviter de sortir de votre logement, vérifiez la fiabilité du commerçant. Privilégiez des enseignes connues et ayant des commerces physiques et redoublez de vigilance si vous achetez d'un commerçant hors-Québec.
- Assurez-vous des politiques de retour et de remboursement avant de passer une commande sur Internet
- Lors du paiement en ligne, une icône doit apparaître en bordure de la barre d'adresse de votre navigateur. C'est souvent un cadenas ou une clé. Le cadenas doit être en position fermée et la clé doit être intacte.